HONORAIRES D'AGENCE

Montants TTC (TVA 20%) calculés sur le montant de la transaction réalisée.
Ces honoraires comprennent la commercialisation, la rédaction du compromis de vente, le suivi du dossier jusqu'à la signature de l'acte authentique.
Conformément à la réglementation, les honoraires sont à la charge du vendeur.

TRANSACTION			LOCATION		
5 000 €	Pour les prix de vente :	< 50 000 €	Honoraires d'état des lieux	**3,03 €/m² habitable**	Bailleur(s) et Locataire(s)
7%		50 001€ - 100 000 €	Honoraires de visite,constitution du dossier, rédaction du contrat	**10,09 €/m² habitable**	
6%		100 001 € - 200 000 €	Honoraires d'entremise et de négociation	**50 €**	Bailleur(s)
5,75%		200 001 € - 350 000 €	Honoraires de gestion	**8,50%**	
5,25%		350 001 € - 500 000 €	Honoraires contentieux locataire (montage des dossiers)	**150 €**	
5%		> 500 001€	Honoraires de gestion en cas de sinistre d'assurance	**200 €**	
8%		Terrains	Assurance Garantie Loyers Impayés	**3%**	

*En cas de signature d'un mandat de vente By Orpi, Exclusivité réseaux.

Aucuns honoraires et aucuns frais ne sont dus avant la conclusion d'un contrat.

Barème valable à compter du 06/07/2026.

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

ORPI ROCH' AMG IMMOBILIER - 7 Pl. Georges Hermann, 74800 La Roche-sur-Foron

SARL / 2000€ / RCS Annecy B 820 008 274 / Carte professionnelle n°CPI7401201201600001351 4 délivrée par la CCI de Haute-Savoie

Garantie Financière accordée en Gestion Immobilière - Montant garanti G : 120 000€